

<https://fenvac.com/aviation-la-nouvelle-liste-noire>



# Aviation : la nouvelle liste noire de l'Union européenne

- Revue de presse -

Publication date: jeudi 20 novembre 2008

---

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

---

**Bruxelles vient de publier la dernière édition des compagnies aériennes interdites ou déconseillées en Europe. L'Angola y fait une entrée fracassante : toutes ses compagnies sont désormais sur la liste.**

La révision de la liste des transporteurs déconseillés ou interdits d'atterrissage et de survol de l'Union Européenne intervient environ tous les trimestres. Aucune des compagnies figurant dans les versions précédentes n'en est sortie. Au contraire, Siem Reap Airways (Cambodge) et toutes les compagnies angolaises y ont fait leur entrée...

Selon Bruxelles, Siem Reap Airways, filiale de la compagnie thaïlandaise Bangkok Airways, ne respecte ni la réglementation fixée par l'aviation civile cambodgienne, ni les normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). C'est, semble-t-il, un prélude : l'UE a, en effet, formulé de sérieux doutes sur l'aptitude les autorités du Cambodge à faire respecter les normes de sécurité internationales par ses transporteurs. Ceux-ci pourraient donc tous intégrer la liste à l'avenir.

C'est ce qui s'est passé pour l'Angola. En juillet, TAAG Angola Airlines avait été bannie. Cette fois, l'interdiction s'est étendue à toutes les compagnies du pays à la suite d'un audit de l'OACI faisant état de graves problèmes de sécurité.

Pourquoi ne pas intégrer Aeroflot Nord, la filiale d'Aeroflot, à la suite du dernier crash d'un Boeing 737 ? L'équipage avait de faux papiers et n'avait pas la qualification nécessaire pour piloter ce type d'appareil, ce qui montre de graves dysfonctionnements internes du transporteur. Antonio Tajani, commissaire européen aux Transports, explique au Figaro : « les sources de l'Union européenne sont limitées. Ce sont principalement les audits de l'OACI et les contrôles faits sur les aéroports européens ». C'est pourquoi des transporteurs sulfureux d'Asie ou d'Amérique du Sud n'apparaissent pas dans la liste.

La publication de la nouvelle version de la liste noire a également été l'occasion d'alerter les voyageurs sur les compagnies des Philippines. Antonio Tajani nous confirme qu'un audit est prévu au début de l'année prochaine.

Un excellent indice pour apprécier le niveau de sécurité du transport aérien dans une région est fourni par le classement des pays les plus corrompus de Transparency International. La corrélation entre les deux phénomènes s'est toujours vérifiée. Les dérogations aux règles de maintenance ou d'exploitation s'obtiennent à coup de pots de vin. La Russie, par exemple, recule régulièrement et apparaît maintenant en 147<sup>e</sup> place au milieu de pays africains, derrière des maîtres en la matière comme l'Indonésie.

[Le Figaro](#), Thierry Vigoureux, 20/11/2008

---